

CONSEIL DE SURVEILLANCE Séance du 11 octobre 2021

Délibération N°03/2021

Nomination nouveau commissaire aux comptes

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX DELIBERATIVE

Présents :

- **Monsieur François BAYROU**, Maire de Pau, Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur le Docteur Jean LACOSTE**, représentant de la ville de Pau, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- **Monsieur Jean-Louis CALDERONI**, Maire de Bizanos, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Mme Geneviève BERGÉ**, représentant le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **Madame Sandrine BARADAT**, représentante des organisations syndicales (CGT),
- **Monsieur le Docteur Bernard CENRAUD**, désigné par Monsieur le Préfet.
- **Mme le Docteur Catherine DUBROCA**, personne qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine
- **Madame Anne-Marie PEENE**, Ligue contre le Cancer, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet,

Excusés :

- **Monsieur Mohamed AMARA**, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- **Monsieur Peter MENARD**, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques (CSIRMT),
- **Madame le Docteur Laurence LEQUEN**, représentant la Commission Médicale d'Etablissement,
- **Madame Céline PORTALET**, représentante des organisations syndicales (CFDT),
- **Monsieur Pierre PEYRE**, désigné par Monsieur le Directeur Général de l'ARS,
- **Madame Juliette COLINMAIRE**, Association Visiteurs des Malades en Etablissements Hospitaliers, représentante des usagers, désignée par Monsieur le Préfet.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE

Présents :

- **Madame le Docteur Valérie REVEL**, Présidente de la CME du centre hospitalier de Pau,
- **Monsieur Philippe LAPERLE**, représente Madame Marie-Isabelle BLANZACO, Directrice départementale de l'ARS, représentant Monsieur ELLEBOODE, Directeur Général de l'ARS de Nouvelle-Aquitaine.
- **Madame Hélène GRIERE**, représente Monsieur Vincent MAGINOT, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Pau,

Excusés :

- **Monsieur Benoît ELLEBOODE**, Directeur Général de l'ARS Nouvelle Aquitaine,
- **Monsieur Vincent MAGINOT**, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Pau,
- **Madame Maryline RIBAUT**, représentante des familles au sein de l'USLD.

Nomination nouveau commissaire aux comptes

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE,

VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6145-16 et l'article R. 6145-61-2,

VU les résultats de la démarche d'appel d'offres prévue par le Code de la commande publique,

VU le document préparatoire remis aux membres du Conseil de surveillance,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote, dont les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

Votants : 8

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 8

APPROUVE :

La nomination pour une durée de six ans du commissaire aux comptes suivant : le cabinet Mazars.

Fait à PAU, le 11 octobre 2021

Le Président du Conseil de Surveillance,


François BAYROU.

Pour ampliation,

Le Directeur,


Jean-François VINET.